



DEUX OFFRES D'EMPLOI

COORDINATEUR(TRICE) REGIONAL(E) (H/F)
COMMUNICATION ET ANIMATION – FEDERATION DEPARTEMENTALE
77 (H/F)

Deux CDI temps partiels



CADRE DE L'EMPLOI

Localisation : poste basé au Siège de la Fédération – 22 rue des Joncs – Hameau d'Aubigny – 77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD.

COORDINATEUR(TRICE) REGIONAL(E) (H/F)

- **Employeur, type de contrat et durée** : Association régionale des Fédérations de pêche d'Île-de-France – CDI – Temps partiel (17,50 heures)

COMMUNICATION ET ANIMATION – FEDERATION DEPARTEMENTALE 77 (H/F)

- **Employeur, type de contrat et durée** : Fédération départementale de pêche de Seine-et-Marne – CDI – Temps partiel (17,50 heures)

Durée du travail : 17,50 heures hebdomadaires pour chaque contrat à temps partiel, soit un temps plein mutualisé sur une base de 35 heures hebdomadaires.

Période d'essai : 3 mois

Déplacements : fréquents sur le territoire régional et départemental, ponctuellement en France (véhicule de service mis à disposition) – Permis B obligatoire.

Prise de poste : dès que possible.

Rémunération : Rémunération sur la base de la convention collective IDCC 3203, correspondant au niveau V, l'échelon étant déterminé en fonction de l'expérience professionnelle.

CONTEXTE

À l'échelle de la région Île-de-France, les six fédérations départementales de pêche de loisir encadrent 123 AAPPMA et représentent plus de 45 000 pêcheurs.

En Seine-et-Marne, la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique fédère 39 AAPPMA, représentant plus de 14 000 pêcheurs. Les missions de gestion, de protection et de valorisation des milieux aquatiques, ainsi que le développement et la promotion de la pêche de loisir, sont assurées par une équipe de six salariés de la Fédération départementale, placés sous l'autorité d'un Président commun à l'Association régionale et à la Fédération, en lien avec leurs conseils d'administration respectifs.

Dans un contexte de renforcement de la coordination régionale et de développement de la communication institutionnelle, nous recherchons **une personne pour occuper deux postes à temps partiel, soit un temps plein mutualisé**. Répartis à parts égales entre coordination régionale et communication départementale, ces deux postes visent à garantir la cohérence des actions et à offrir une mission transversale, stratégique et variée, au cœur des enjeux associatifs, environnementaux et territoriaux

DESCRIPTION DU POSTE

Les postes sont exercés à **temps plein**, réparti à parts égales entre des missions de **coordination régionale (50 %)** et des missions de **communication et d'animation pour la Fédération Départementale de Seine-et-Marne (50 %)**.

- Pour les **missions de coordination régionale**, le/la **Coordinateur(trice) régional(e)** est placé(e) **sous l'autorité directe du Président** de l'Association régionale, en lien avec le Conseil d'administration de celle-ci.
- Pour les **missions de communication et d'animation départementales**, le/la salarié(e) est placé(e) **sous l'autorité du Président** de la Fédération départementale de Seine-et-Marne et exerce ses fonctions **sous la responsabilité fonctionnelle du Directeur de la Fédération**, en lien avec le Conseil d'administration.

LES MISSIONS DE COORDINATION REGIONALE :

1. **Coordination et représentation**

- Assurer la concertation entre les six fédérations départementales et les partenaires institutionnels (Conseils départementaux, Région Île-de-France, Agence de l'Eau Seine-Normandie, FNPF, Union de bassin, etc.) ;
- Représenter les fédérations dans les relations avec ces structures.

2. **Communication**

- Élaborer une stratégie de communication régionale (newsletters, brochures, plaquettes, affiches...) ;
- Soutenir les fédérations départementales dans leur communication locale.

3. **Animation du réseau régional**

- Organiser des journées techniques et animer les commissions thématiques ;
- Encourager la mutualisation des moyens entre fédérations (matériels, compétences, formations).

4. **Suivi administratif et statutaire**

- Assurer le suivi administratif, comptable et technique de l'Association régionale ;
- Préparer les réunions statutaires (CA, AG) et rédiger les bilans correspondants.

ANIMATION ET COMMUNICATION – SEINE-ET-MARNE (77) :

- Mettre en œuvre la stratégie de communication départementale ;
- Participer à l'organisation d'événements et à la conduite de projets sur le territoire ;
- Valoriser les actions locales (médias, réseaux sociaux, publications, etc.).

PROFIL ET QUALITÉS REQUISES

FORMATION :

- Bac +5 dans le domaine de l'environnement ou équivalent ;
- Permis B obligatoire.

COMPETENCES :

- Bonne connaissance du tissu associatif, idéalement du secteur de la pêche de loisir ;
- Expérience en animation de réseau et coordination de projets ;
- Autonomie, rigueur, esprit d'initiative ;
- Aisance rédactionnelle et capacité à vulgariser des sujets techniques et scientifiques ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint), réseaux sociaux, logiciels de création (Adobe, Canva, etc.) et SIG.

MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à l'attention du Président :

Soit par mail :

secretariat@federationpeche77.fr (à privilégier)

Soit par voie postale à :

Monsieur le Président

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE SEINE ET MARNE

22 Rue des Joncs Hameau d'Aubigny

77950 MONTEREAU SUR LE JARD